

Monsieur

Lausanne, le 4 juin 2020

Attestation d'immatriculation pour le semestre d'automne 2020-2021

Le service académique de l'EPFL, responsable des immatriculations et des admissions, atteste que

Monsieur né le

est immatriculé sous le No. de Matricule Fédéral en qualité d'étudiant régulier pour la période académique suivante :

Bachelor (cycle propédeutique, automne) débutant le 1er septembre 2020 et se terminant le 21 février 2021.

Section: Informatique.

Chef du service académique



Laurent Ramelet

Il n'est pas établi d'attestations spécifiques à des usages particuliers tels que banques, bourses, allocations, etc.

Cette attestation est délivrée à la demande de l'intéressé(e) pour servir et valoir ce que de droit, sous réserve que les examens de la session à venir n'entraînent pas un échec définitif. Si l'étudiant(e) abandonne ses études à l'EPFL après l'établissement de cette attestation, il/elle est tenu(e) d'en informer aussitôt l'administration à qui elle a été destinée.



UNIL | Université de Lausanne
Service des immatriculations et inscriptions
bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

Madame

Lausanne, le 22.01.2020

Attestation d'inscription

L'Université de Lausanne atteste que **Madame**

No d'étudiant(e):
Date de naissance: 22.02.1996
Origine: France
Domicile:

est inscrite en qualité d'étudiante régulière pour le semestre PRINTEMPS 20

Ecole/Faculté: - Hautes Etudes Commerciales, Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes d'information

La présente attestation n'est plus valable au-delà du semestre mentionné ci-dessus.

Service des immatriculations et inscriptions

L'attestation du semestre PRINTEMPS 20 est valable du 01.02.2020 au 15.09.2020.
Attestation sans signature. Aucune autre attestation spécifique n'est délivrée, à des usages particuliers tels que les banques, bourses, allocations, etc. Photocopies valables.

Direction
Service des immatriculations et inscriptions



Tél. +41 (0)21 692 2100 | Fax +41 (0)21 692 2105 | www.unil.ch/immat